

La lettre du confinement
Mercredi 29 avril

Retour des écoles, réouverture des marchés et des déchetteries, distribution des masques, événements annulés, soutien à l'économie

Vendredi, la cellule de crise s'est réunie en mairie autour de Guy Férez. Participaient à cette réunion : Guy Paris (premier adjoint), Claude Sauvé (directeur général des services de la Ville et de la CA), Françoise Gouttenoire (directrice générale adjointe), Stéphane Cuzon (directeur du cadre de vie), Marc Picot (directeur de cabinet), Floris Jeanssen (chef de cabinet) Christian Sautier (directeur de la communication).

Voici les principales décisions prises :

Réouverture des écoles:

Le premier ministre a apporté, mardi après-midi, des précisions qui permettent de mieux cerner les conditions de reprise des écoles maternelles et élémentaires ainsi que des services qui assurent le périscolaire et l'extrascolaire. Cependant, comme la base restera le volontariat des parents, il faut préalablement identifier la nature du besoin avant de caler définitivement une organisation. Pour connaître le nombre d'enfants qui reprendront l'école et la fréquentation des garderies, études, restauration scolaire... un questionnaire, sous forme de mail, sera envoyé dans les prochains jours aux parents. Ces derniers auront 48 heures pour répondre et faire connaître leur choix et leurs attentes. Naturellement, ce questionnaire intégrera les règles imposées par la législation sur le respect de la vie privée.

Distribution de masques à la population

Rappel: 75 000 masques lavables sont commandés par la CA et devraient être livrés (en fonction de la date de livraison) entre le 5 et le 15 mai puis distribués en porte à porte par les agents municipaux. De plus, plusieurs masques jetables par habitant ont été commandés dans le cadre d'un achat groupé avec le Conseil départemental. Cette réserve de masques jetables permettra de faire face, au cas par cas, à de nombreux besoins exprimés par la population, les commerçants, partenaires de la Ville ou encore les associations.

Suivi du dossier : L'organisation de la distribution est entrée dans une phase active. Elle est programmée entre le 5 et le 15 mai, si les délais contractuels de livraison sont respectés. Il s'agit de planifier l'intervention d'une centaine d'agents, durant cinq jours, qui recevront le renfort des agents de l'Office auxerrois de l'habitat. Ces derniers seront intégrés au dispositif et distribueront aux locataires de l'OAH (13 000 masques aux 4 200 logements gérés par l'OAH). Les habitants de Laborde recevront la visite des agents de la Ville alors que ceux des Chesnez, Jonches et Vaux seront livrés par leur élu et leur adjoint spécial.

Les agents seront pourvus d'une carte professionnelle.

Réouverture des marchés

La réouverture est planifiée le mardi 12 mai pour le marché de l'Arquebuse, le dimanche 17 pour celui de Ste Geneviève. Les marchés du mercredi et samedi en centre-ville ainsi que celui de la rue du Pont le dimanche reprendront également leur activité cette semaine-là. Elle concernera tous les commerces, alimentaires et non alimentaires.

Les services travaillent actuellement à la sécurisation des marchés car il faut trouver des solutions pour gérer les flux de consommateurs et les filtrer. Il convient également de garantir la distance entre les consommateurs et les commerçants (250 barrières seront installées) entre les différents consommateurs (un marquage au sol sera réalisé). Au total une équipe de 4 à 10 agents sera en

charge de la sécurité et du contrôle. Des consignes particulières seront données aux commerçants (lavage des fruits et légumes, manipulation avec des pinces).

Enfin, la réouverture du parking souterrain de l'Arquebuse est toujours à l'étude car elle nécessiterait d'importants moyens pour garantir la sécurité.

Des mesures particulières seront prises pour le marché de Sainte-Genève. La principale concernera l'éloignement entre chaque étal ce qui nécessitera l'étalement du marché sur les places Degas et Corot.

Réouverture des déchetteries

Le calendrier initial doit être respecté : les 7 déchetteries placées sous la responsabilité de la CA rouvriront le 11 mai. Les services étudient actuellement les horaires car il n'est pas encore certain que les différents prestataires seront en mesure d'évacuer au fur et à mesure les déchets accumulés. Une solution alternative pourrait être d'ouvrir les déchetteries uniquement le matin pour procéder à l'évacuation les après-midi. Le flux des voitures sera contrôlé afin d'éviter des embouteillages sur les routes aux abords des déchetteries.

Transports scolaires :

Les lignes habituelles de transports scolaires reprendront du service à partir du 11 mai et du 18 mai pour les collégiens.

Les lignes de transports urbains retrouveront leur rythme initial dès le 11 mai ; à cette occasion les contrôles de la billetterie reprendront.

Soutien à l'économie :

La CA travaille à un plan global qui sera centré sur le mécanisme des aides indirectes en particulier les exonérations.

Plusieurs aides directes seront cependant possibles notamment pour l'aide à l'achat de matériel sanitaire ou de subventions aux associations de commerçants. La CA va également soutenir le développement des plateformes de commerce numérique et ainsi encourager la consommation locale et les circuits courts de distribution.

Les budgets retravaillés de la Ville et de la CA qui seront présentés le 28 mai au conseil communautaire et le 4 juin au conseil municipal intégreront un niveau d'investissement qui restera élevé pour soutenir les acteurs de l'économie locale.

En bref...

Annulation d'événements

Les déclarations du premier ministre ont clarifié les règles : tous les rassemblements de plus de 5000 personnes sont annulés. Cela concerne le feu d'artifice qui n'aura donc pas lieu. La Ville et la CA attendent des précisions des différents ministères pour prendre une décision sur le maintien de Garçon la note et de Rues barrées

Réouverture des espaces publics

Dès la fin du confinement les espaces publics seront accessibles à la population : les quais parcs et jardins seront donc de nouveau ouverts. Il faudra cependant veiller au respect des mesures barrières. Les rassemblements de plus de 10 personnes demeureront interdits.